



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

CEP/2003/15  
CEP/AC.11/2003/12  
23 décembre 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT  
(Session extraordinaire, Genève, 18-19 février 2003)

Groupe de travail préparatoire spécial composé de  
hauts fonctionnaires «Un environnement pour l'Europe»  
(Cinquième session, Genève, 19-21 février 2003)  
(Point 8 de l'ordre du jour provisoire du 19 février)

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE PANEUROPÉENNE  
VISANT À ÉLIMINER PROGRESSIVEMENT L'ESSENCE AU PLOMB<sup>1</sup>  
(Résumé analytique<sup>2</sup>)**

**Introduction**

1. Le présent résumé fait le point sur la mise en œuvre de la stratégie paneuropéenne visant à éliminer progressivement l'essence au plomb. Celle-ci, adoptée lors de la quatrième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» convoquée en juin 1998 à Aarhus, au Danemark, recommande l'abandon de l'essence au plomb d'ici à 2005.

2. Ce bilan a été entamé par la DANCEE (Coopération danoise pour l'environnement en Europe de l'Est) à la fin de l'année 2001. Il a été préparé par COWI A/S, avec l'aide du M. Yoncho Pelovski du Centre scientifique et éducatif des Balkans pour l'écologie et

---

<sup>1</sup> Présenté par le Ministère de l'environnement du Danemark.

<sup>2</sup> Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

l'environnement (Bulgarie), et le bureau du représentant du COWI à Moscou (Russie), qui ont participé à la collecte des données nécessaires.

3. Ce bilan repose principalement sur les résultats d'une enquête administrée à l'aide d'un questionnaire qui a été soumis à des experts du premier plan dans un certain nombre de pays. La qualité de cette étude tient pour une bonne part à celle des réponses qui ont été données.

### **Contexte et objet de l'étude**

#### Contexte

4. La stratégie paneuropéenne sur l'élimination progressive de l'essence au plomb a été présentée et adoptée à la quatrième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» convoquée en juin 1998 à Aarhus, au Danemark. Ses signataires sont aujourd'hui au nombre de 33<sup>3</sup>.

5. Selon la recommandation adressée aux signataires:

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'essence au plomb ne sera plus commercialisée dans les pays européens.

6. En outre, il est recommandé que les pays s'engagent:

- À s'efforcer de faire en sorte que l'essence sans plomb représente au moins 80 % du marché au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2002, et
- À limiter à 0,15 g/l au maximum la teneur en plomb de l'essence au plomb d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2000 au plus tard, la teneur en plomb de l'essence sans plomb ne devant pas dépasser 0,013 g/l.

7. Le Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU a chargé une équipe spéciale à composition non limitée d'entreprendre l'étude devant conduire à l'élaboration de la stratégie. Cette équipe était composée de membres venus de la plupart des pays européens mais elle a également bénéficié du concours actif de la Banque mondiale, de la BERD et de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis d'Amérique. Elle a rendu compte de ses travaux dans trois rapports, soit un rapport principal, un rapport d'évaluation de la situation dans les pays et une étude sur le parc régional de véhicules à moteur. Ces rapports fournissent des indications détaillées sur les motifs à l'origine de la stratégie, des évaluations de sa faisabilité et un aperçu des instruments et des options disponibles pour son exécution.

---

<sup>3</sup> Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lichtenstein, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Ukraine.

## Objet

8. Il s'agissait de faire le point de l'état de la mise en œuvre de la stratégie en analysant la situation dans tous les pays qui l'ont signée mais aussi dans d'autres pays européens non signataires. Ainsi, ce bilan donne une idée non seulement de la faisabilité de la stratégie dans les pays signataires mais aussi des moyens à mettre en œuvre et des obstacles à surmonter pour un abandon complet de l'essence au plomb en Europe.

Cette étude recense et passe en revue les principales questions qui se posent compte tenu de l'objectif ultime de la stratégie, c'est-à-dire l'abandon complet de l'essence au plomb d'ici à 2005.

## **Méthodologie de l'étude**

9. Cette étude a été exécutée en trois phases consécutives:

a) **Une étude sur documents** pour faire le point de l'évolution de la situation depuis 1998 dans les différents pays européens. Le consultant qui en a été chargé a utilisé des études et autres documents récents et a consulté les sites Internet des ministères de l'environnement des pays concernés. Il a également bénéficié d'une aide de la CEE-ONU et de l'unité de coordination de l'Initiative de Sofia sur la qualité de l'air local. Ce premier travail a conduit à établir une liste des pays au sujet desquels il a été jugé nécessaire de recueillir de plus amples renseignements pour dresser un bilan plus cohérent et plus actuel des progrès accomplis depuis 1998.

b) **Enquête par questionnaire.** Un questionnaire a été établi et soumis à des personnes désignées dans les pays sélectionnés<sup>4, 5</sup>. Au total, 19 questionnaires ont été envoyés et 14<sup>6</sup> réponses ont été reçues, dont 9 réponses au questionnaire et 5 réponses orales. On notera que beaucoup de ceux dont le consultant n'a pu obtenir les renseignements demandés ne figurent pas parmi les signataires de la stratégie et sont ceux dont il avait été difficile d'obtenir ce type de données lors de l'élaboration de la stratégie en 1996-1998.

---

<sup>4</sup> Les pays sélectionnés étaient: l'Albanie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Kazakhstan, le Kirghizistan, Malte, l'Ouzbékistan, la République fédérale de Yougoslavie, la République de Moldova, la Roumanie, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan, la Turquie et l'Ukraine.

<sup>5</sup> Les questionnaires ont été envoyés à des personnes désignées par le consultant dans les pays concernés. Ces personnes ont rempli le questionnaire en consultation avec les ministères compétents.

<sup>6</sup> Des questionnaires remplis ont été reçus de l'Albanie, de l'Azerbaïdjan, de la Bulgarie, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, de la Roumanie, de la Russie, de la Turquie et de l'Ukraine. Par ailleurs, des renseignements ont été donnés oralement par les personnes désignées au Bélarus, en Bosnie-Herzégovine, à Chypre, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et dans la République fédérale de Yougoslavie.

c) **Analyses et conclusions.** À partir de l'analyse des documents et des réponses au questionnaire, on a pu dresser un tableau complet des progrès de la mise en œuvre de la stratégie et des chances que soient atteints ses objectifs avant l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2005. La DANCEE a présenté un premier exposé des résultats obtenus dans le cadre de la neuvième session du Comité des politiques de l'environnement en novembre 2002.

10. Les auteurs de l'étude se sont efforcés d'analyser la situation et les perspectives d'un point de vue paneuropéen et donc pas uniquement du point de vue des signataires de la stratégie. À ce sujet, on notera que les pays qui n'ont pas signé la stratégie ne se sont pas engagés à en atteindre les objectifs. Cela dit, il existe plusieurs autres accords internationaux qui vont dans le même sens. On citera en particulier le Protocole relatif aux métaux lourds et la Directive 98/70/CE de l'UE qui fait obligation aux États membres de supprimer progressivement l'essence au plomb d'ici à 2000 et 2005 au plus tard.

### Situation concernant l'élimination progressive de l'essence au plomb

11. Le tableau ci-après fournit des informations de première importance sur l'état d'avancement de la stratégie. Le rapport contient un examen et un bilan plus complets des données présentées dans ce tableau.

12. À première vue, des progrès considérables semblent avoir été faits dans la quasi-totalité des pays par rapport à 1996 (dernière année pour laquelle des données semblables ont été fournies dans la stratégie). Un nombre considérable de pays a déjà éliminé progressivement l'essence au plomb et un nombre non négligeable envisage de le faire d'ici à 2005 voire plus tôt.

13. Le tableau donne aussi des indications sur les parts de marché de l'essence sans plomb pour un total de 45 pays dont 34 ont fait savoir qu'ils avaient déjà éliminé progressivement l'essence au plomb, soit un rapport de 3 pays sur 4. Lorsque la stratégie a été élaborée, la proportion était de moins un sur trois<sup>7</sup>. D'ici à 2005, la majorité des pays cités aura éliminé l'essence au plomb.

**Tableau 1. État de la mise en œuvre de la stratégie  
 (Les noms des pays qui ont signé la stratégie sont indiqués en caractères gras)**

Pays (classés en fonction de la part de marché de l'essence sans plomb)	Teneur maximale en plomb, g/l		Part de marché de l'essence sans plomb, %						Plans d'élimination progressive du plomb Interdictions en vigueur ou prévues
	Essence au plomb	Essence sans plomb	94	95	96	00	01	02	
<b>Part du marché en 2001 (ou au cours de la dernière année pour laquelle des données ont été communiquées) &lt; 80 %</b>									
Chypre		0,013	5	7	11				2005 (au plus tard)
Bulgarie*	0,15	0,013	5	7	6	38			2004
Malte						40			
Roumanie*	0,15/0,32	0,005/0,013		13	5			40	2005/2008

<sup>7</sup> On notera cependant que les deux enquêtes ne concernaient pas exactement les mêmes pays, que la stratégie donnait des informations pour un total de 40 pays et que ces informations concernaient pour la plupart l'année 1996.

Pays (classés en fonction de la part de marché de l'essence sans plomb)	Teneur maximale en plomb, g/l		Part de marché de l'essence sans plomb, %						Plans d'élimination progressive du plomb Interdictions en vigueur ou prévues
	Essence au plomb	Essence sans plomb	94	95	96	00	01	02	
Ouzbékistan*	0,15/0,17	0,013					30	41	2008
Turquie*	0,15	0,013	8	8	18		48	52	2005
Croatie*	0,15/0,50	0,013			30	63			2005
République de Moldova*	0,17	0,013			50	>50			
Albanie (estimation approximative)*	0,15	0,013			100	75			2005
Grèce*	–	0,005	43	32		63	69	100	–
<b>Part du marché en 2001 (ou au cours de la dernière année pour laquelle des données ont été communiquées) ≥ 80 %</b>									
Kazakhstan		–		80	80	85			2005
<b>Lettonie</b>	0,15	0,005			60		99,5	99,5	
<b>Liechtenstein*</b>								100	–
Kirghizistan	0,17	0,01/0,013						<100	–
<b>Italie*</b>	–	0,005	36	39	46	69	81	100	2002
<b>Espagne*</b>	–		22			63	86	100	2002
<b>Portugal</b>	–	0,005	34	35	42		100	100	Interdiction
<b>Slovénie*</b>	–		36	45	54		100	100	Interdiction
<b>République tchèque*</b>	–	0,013	37	48	55	71	100		Interdiction
<b>Pologne*</b>	–	0,013	26	35	48	78		100	Interdiction
<b>Ukraine*</b>	–	0,013	86	81	84	83	100		2003
<b>Irlande</b>	–	0,005	58	57	65	98	100	100	Interdiction
<b>France*</b>	–	0,005		50	56	99	100	100	Interdiction
<b>Luxembourg</b>	–	0,005					100	100	Interdiction
<b>Islande</b>	–						100	100	
Arménie	–	0,013	0	0	0	100	100		Interdiction
Fédération de Russie	–	0,01/0,013			47	100	100	100	2003
Azerbaïdjan	–				57	100	100	100	Interdiction
Hongrie*	–	0,005		49	64	100	100	100	Interdiction
Monaco*	–				67		100	100	Interdiction
<b>Royaume-Uni*</b>	–		58	63	68	100	100	100	Interdiction
<b>Belgique</b>	–	0,005	65	69	74		100	100	Interdiction
Estonie*	–	0,013		77	81	100	100	100	Interdiction
<b>Suisse*</b>	–	0,005		85		100	100	100	Interdiction
<b>Pays-Bas</b>	–	0,005	80	82	92		100	100	Interdiction
Bélarus	–		61	79	97	100	100	100	Interdiction
<b>Lituanie</b>	–	0,013	41	78	98		100	100	Interdiction
Géorgie	–			75	98	100	100	100	Interdiction
<b>Allemagne</b>	–	0,005	92	95	98	100	100	100	Interdiction
<b>Norvège</b>	–	0,005		92	100	100	100	100	Interdiction

Pays (classés en fonction de la part de marché de l'essence sans plomb)	Teneur maximale en plomb, g/l		Part de marché de l'essence sans plomb, %						Plans d'élimination progressive du plomb Interdictions en vigueur ou prévues
	Essence au plomb	Essence sans plomb	94	95	96	00	01	02	
Slovaquie	–	0,005	81	100	100	100	100	100	Interdiction
Suède	–	0,005		100	100	100	100	100	Interdiction
Autriche	–	0,005	100	100	100	100	100	100	Interdiction
Danemark	–	0,005	100	100	100	100	100	100	Interdiction
Finlande	–	0,005	100	100	100	100	100	100	Interdiction
<b>Pays n'ayant pas communiqué de données sur la part de marché/de production</b>									
Ex-République yougoslave de Macédoine	0,60	20,002							2008
Turkménistan									2005
République fédérale de Yougoslavie*	0,4/0,6	0,02							

*Note:* Voir l'annexe 3 pour des indications plus détaillées sur les pays marqués d'un astérisque.

14. Aucune donnée n'a été reçue de Malte mais comme ce pays est candidat à l'adhésion à l'Union européenne, il est vraisemblable qu'il respectera la réglementation de l'UE dans ce domaine et qu'il éliminera progressivement le plomb dans l'essence d'ici à 2005 au plus tard. Le Tadjikistan, la République de Moldova, la Bosnie-Herzégovine et la République fédérale de Yougoslavie n'ont pas donné de date pour l'élimination de l'essence au plomb. Toutefois, la République de Moldova importe la totalité de son essence et d'après des sources non officielles, l'essence au plomb n'y serait plus utilisée aujourd'hui. Il devrait donc être possible d'éliminer l'essence au plomb surtout dans la mesure où les pays fournisseurs le font. Dans les deux derniers pays représentant l'ouest des Balkans, la principale difficulté risque d'être la capacité des raffineries de produire de l'essence sans plomb d'un indice d'octane théorique suffisant.

### Europe

15. Tous les pays d'Europe occidentale ont aujourd'hui progressivement éliminé le plomb dans l'essence. Il en est de même de la majorité des pays candidats à l'UE bien que la situation soit à leur égard plus contrastée. En ce qui concerne la Roumanie et la Bulgarie, les données récemment communiquées montrent que la part de marché de l'essence sans plomb est de l'ordre de 40 %, ce qui représente un progrès considérable si l'on considère qu'elle était d'environ 5 % en 1996. Ces deux pays indiquent s'être engagés à éliminer l'essence au plomb d'ici à 2004 (Bulgarie) et 2005/2008 (Roumanie). La Turquie est en bonne voie avec une part du marché de 52 % et l'élimination complète de l'essence au plomb prévue pour 2005. Les progrès importants accomplis dans tous ces pays peuvent être attribués à des efforts bien ciblés en vue de l'objectif général de l'élimination progressive du plomb dans l'essence et aux améliorations apportées à la qualité des carburants. Ces efforts concernent aussi l'industrie du raffinage, qui a dû consentir des investissements majeurs, ainsi que différentes mesures de soutien des pouvoirs publics,

notamment par des campagnes d'information, l'adoption de normes plus strictes de qualité pour les carburants et l'utilisation d'instruments économiques (taxes sur les carburants).

16. Il ne fait pas de doute que le processus de rapprochement avec l'UE a été et reste un stimulant majeur dans ces pays. Cela étant, la stratégie et notamment sa préparation ont également joué un rôle décisif en permettant de recenser et d'analyser les obstacles à prévoir et les moyens de les surmonter et de poser très tôt la question. Cela vaut en particulier pour la Bulgarie et la Roumanie. Dans le cas de Chypre, il ressort de consultations avec des experts locaux que ce pays devrait éliminer progressivement l'essence au plomb conformément à la directive 98/70/CE de l'UE.

#### Ouest des Balkans

17. Au sujet des pays de l'ouest des Balkans<sup>8</sup>, le consultant n'a pu rassembler beaucoup de renseignements. Toutefois, quelques informations qui ont été recueillies montrent que ces pays continuent à produire et à consommer des quantités importantes d'essence au plomb et que face à cette situation, le problème majeur est celui de la technologie et de l'état des raffineries. Ainsi, la teneur en plomb de l'essence au plomb est encore de 0,6 g/l dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et se situe entre 0,4 et 0,6 g/l en République fédérale de Yougoslavie<sup>9</sup>. Ce pays estime que des investissements en capital importants figurent pour une bonne part dans les conditions à remplir en vue d'une élimination progressive de l'essence au plomb et les mesures qu'il pourrait prendre dans ce sens pourraient s'inscrire dans le cadre de sa politique de rapprochement avec l'UE. Il devrait par ailleurs être possible de mieux sensibiliser le public aux effets du plomb sur la santé et de prendre des mesures à cette fin dans la région.

18. Il convient cependant de noter que la Croatie a porté la part de marché de l'essence sans plomb à 63 % en 2000 contre 30 % en 1996. En tant que signataire de la stratégie, la Croatie a également récemment confirmé auprès de la CEE qu'elle avait l'intention de supprimer progressivement le plomb dans l'essence d'ici à 2005.

#### États nouvellement indépendants

19. L'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie, la Russie et l'Ukraine sont autant de pays où la part de marché de l'essence sans plomb est aujourd'hui de 100 %. Les quatre premiers pays de cette liste ont déjà instauré une interdiction. En Ukraine, une interdiction de l'essence au plomb entrera en vigueur en 2003 et il devrait en principe en être de même en Russie. Par ailleurs, le Kirghizistan a lui aussi indiqué que la part de marché de l'essence sans plomb sur son territoire était proche de 100 %. L'essence au plomb utilisée dans ce pays provient essentiellement de la petite raffinerie nationale, et il s'agit uniquement d'essence à faible indice d'octane. En Ouzbékistan, la part de marché actuelle de l'essence sans plomb s'élève à 41 %.

---

<sup>8</sup> Ces pays sont l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la République fédérale de Yougoslavie.

<sup>9</sup> D'après le compte rendu de l'atelier de l'Initiative de Sofia sur la qualité de l'air local tenu en 2001.

Ce pays envisage d'interdire l'essence au plomb en 2008, et a mis au point un plan global en vue d'atteindre cet objectif. Au Turkménistan, la raffinerie Turkmenbashi est en cours de modernisation, et on estime que d'ici 2005, elle pourra produire de l'essence sans plomb en quantité suffisante pour satisfaire la demande intérieure plus une quantité supplémentaire d'un million de tonnes par an pour l'exportation. Le Kazakhstan est un grand producteur de produits pétroliers, bien qu'il ne soit apparemment pas tout-à-fait autosuffisant en ce qui concerne l'essence. Dans ce pays, l'essence sans plomb représente à peu près 85 % de la production. Le Kazakhstan se serait fixé comme objectif d'éliminer l'essence au plomb d'ici 2005.

### **Facteurs favorables et obstacles importants**

20. La situation et la tendance positives qui se dégagent de la présente étude sont imputables à un certain nombre de faits récents et d'évolutions allant dans le même sens. Essentiellement, on peut les ranger dans trois catégories, à savoir:

- Accords internationaux
- Évolution des marchés en Europe
- Privatisation et restructuration

#### Accords internationaux

21. Les accords conclus et engagements contractés à l'échelon international jouent un rôle important. Il est tout aussi important, toutefois, qu'ils soient étayés par l'engagement pris individuellement par les différents pays et la capacité de ces derniers de concrétiser cet engagement. À cet égard, la Stratégie paneuropéenne, et peut-être en particulier le cheminement qui a conduit à sa présentation finale, ont eu une efficacité certaine. Ce processus a permis de mettre en lumière les avantages qu'une élimination progressive du plomb pouvait procurer sur les plans de l'environnement et de la santé ainsi que d'évaluer la faisabilité technique et financière d'un tel projet (sans négliger pour autant les obstacles importants à surmonter dans ce contexte). De même, l'importance accordée par l'Initiative de Sofia sur la qualité de l'air local au partage des données d'expérience en matière d'élimination du plomb ajouté à l'essence a vraisemblablement contribué à la formation d'une volonté d'agir au niveau national et a éclairé les solutions envisageables<sup>10</sup>. Enfin, la Stratégie a été élaborée à un moment où un nombre appréciable de pays très différents étaient effectivement parvenus à éliminer l'essence au plomb. Par exemple, le Danemark, la Slovaquie et les États-Unis avaient mené à bien l'élimination de ce type d'essence à cette date. L'expérience et les connaissances acquises par les pays en question ont donc pu être mises à profit dans le cadre du processus, ce qui a permis d'illustrer la faisabilité effective de la suppression de l'essence au plomb et les conditions importantes à satisfaire à cette fin.

---

<sup>10</sup> L'Initiative de Sofia a tenu son dernier atelier consacré à la question de l'élimination progressive du plomb en 2001 et désormais elle concentre plutôt son attention sur d'autres questions.



22. Un autre élément très important est la Directive 98/70 de l'Union européenne qui confère aux États membres l'obligation d'éliminer le plomb ajouté à l'essence en 2000 ou en 2005 au plus tard. Alors que certains des États membres actuels de l'Union européenne n'avaient pas encore mené à bien cette élimination en 1996<sup>11</sup>, l'essence au plomb est aujourd'hui complètement éliminée du marché de l'Union européenne. Dans les pays candidats, la Directive a également eu un effet de plus en plus décisif, en même temps que le processus consistant à rapprocher ces pays de l'Union européenne. Cette remarque vaut à la fois pour les pays candidats d'Europe centrale et orientale et pour la Turquie. Cette dernière a réalisé des progrès considérables depuis l'élaboration de la Stratégie, et prévoit actuellement d'éliminer l'essence au plomb d'ici 2005. Cette échéance n'était pas considérée comme possible par la Turquie à la date de l'adoption de la Stratégie.

23. Bon nombre de pays ont mis en œuvre leurs engagements internationaux en élaborant des stratégies et plans nationaux. Par exemple, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie ont établi des stratégies nationales, et l'élimination rapide de l'essence au plomb en Russie est également le fruit d'une stratégie nationale de cette nature. Il en va de même d'un large éventail d'autres pays, notamment l'Ukraine, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et l'Ouzbékistan.

24. On trouvera dans le tableau ci-après des exemples du contenu des stratégies nationales de certains pays. Ce tableau fournit des informations pour les pays qui sont encore en train d'éliminer l'essence au plomb et pour lesquels des informations récentes sur l'état d'avancement et la teneur des stratégies et plans nationaux ont pu être obtenues. En outre, le tableau donne des informations de cette nature pour la Russie et l'Ukraine, c'est-à-dire deux États nouvellement indépendants qui sont de grands producteurs de pétrole et qui sont parvenus à accélérer sensiblement le processus d'élimination de l'essence au plomb par rapport à la date à laquelle ils espéraient initialement pouvoir réaliser cette élimination. On notera qu'il ne s'agit pas d'un tableau exhaustif mais plutôt d'une illustration des principaux points des stratégies et mesures adoptées à l'échelon national qui, de l'avis de nos interlocuteurs dans ces pays, constituent les principaux facteurs favorisant le processus d'élimination.

#### Évolution des marchés

25. L'évolution récente des marchés en Europe indique aussi clairement que l'essence sans plomb va devenir le principal type d'essence. Cette constatation vaut pour l'Union européenne et, sous peu, elle s'appliquera également à l'Union européenne élargie. En outre, un certain nombre de pays qui prévoient d'adhérer à l'Union dans un proche avenir se sont engagés sur la même voie, ainsi qu'il ressort du tableau 1. Enfin, même d'autres pays européens suivent une évolution très semblable. Par conséquent, les raffineries doivent s'adapter à cette situation pour demeurer compétitives et conserver une position souple leur permettant de vendre leurs produits dans un grand nombre de pays. Cette évolution des marchés est par exemple mentionnée par la Russie comme étant l'un des moteurs de l'accélération de l'élimination de l'essence au plomb.

---

<sup>11</sup> En 1996, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la France, l'Irlande et le Royaume-Uni enregistraient tous des parts de marché inférieures à 75 % pour l'essence sans plomb.

Privatisation et restructuration

26. À l'époque de l'élaboration de la Stratégie, l'état d'avancement du processus de privatisation et de restructuration variait sensiblement d'un pays d'Europe centrale et orientale ou d'un État nouvellement indépendant à l'autre. S'il existe encore des différences considérables entre les pays de ce point de vue, des progrès substantiels ont néanmoins été accomplis depuis lors. Ce facteur a joué un rôle essentiel en Pologne par exemple où la part de marché de l'essence sans plomb était de 48 % en 1996 et qui est maintenant parvenu à éliminer complètement l'essence au plomb. Il a également contribué pour beaucoup aux progrès réalisés en Bulgarie où le programme de privatisation qui a été entrepris est conçu de manière à être rattaché au programme national d'élimination progressive du plomb ajouté à l'essence.

**Tableau 2. Exemples du contenu des programmes nationaux**

Pays	Utilisation d'additifs	Échéance fixée pour l'élimination	Programmes d'investissement	Instruments économiques	Sensibilisation des usagers	Instruments réglementaires	Aspects concernant le parc automobile
Arménie	Non	2002	Non – l'Arménie ne produit pas d'essence.	Non	Oui – diffusion d'informations sur l'interdiction.	Interdiction de l'essence au plomb et mise en évidence des normes. Renforcement du contrôle exercé sur le benzène et les produits aromatiques.	–
Bulgarie	Non	2004	Oui – en cours de mise en œuvre.	Oui	Oui – campagnes générales d'information de grande ampleur.	Normes progressivement plus strictes, de qualité des carburants.	Prescriptions rendant obligatoires les convertisseurs catalytiques sur les nouvelles voitures.
Fédération de Russie	Oui – l'utilisation de ces produits est limitée.	2003	Reconstruction et modernisation du sous-programme relatif à l'industrie des carburants.	Non	Oui – campagnes d'information générales.	Le principal moyen d'action utilisé jusqu'ici réside dans des normes progressivement plus strictes de qualité des carburants.	–
Ouzbékistan	Non	2008	La nécessité de recueillir des fonds pour financer les plans d'investissement dans les raffineries est déjà cruciale durant la phase exploratoire initiale.	Il est prévu d'appliquer une fiscalité différentielle au profit de l'essence sans plomb.	Il est envisagé d'entreprendre une campagne de sensibilisation aux effets du plomb sur la santé.	Il est interdit d'importer de l'essence au plomb.	–

<b>Pays</b>	<b>Utilisation d'additifs</b>	<b>Échéance fixée pour l'élimination</b>	<b>Programmes d'investissement</b>	<b>Instruments économiques</b>	<b>Sensibilisation des usagers</b>	<b>Instruments réglementaires</b>	<b>Aspects concernant le parc automobile</b>
Roumanie	Oui	2005/2008	Oui – la difficulté de réunir les ressources financières nécessaires demeure un problème crucial.	Fixation d'un prix de détail de 10 % inférieur pour l'essence sans plomb. Régime différentiel au profit des véhicules respectueux de l'environnement.	–	Réduction progressive de la teneur en plomb autorisée de l'essence.	Introduction progressive de l'obligation d'équiper les véhicules de convertisseurs catalytiques. Capacité des véhicules anciens d'utiliser l'essence sans plomb.
Turquie	Non	2005	Oui	Oui	Dialogue entre le secteur du raffinage et les pouvoirs publics et l'industrie automobile.	Réduction progressive de la teneur en plomb autorisée de l'essence.	Ajustement aux nouvelles normes des plans de production du secteur automobile.
Ukraine	Non	2003	Oui	Non	–	Le principal moyen d'action utilisé jusqu'ici réside dans des normes progressivement plus strictes de qualité du carburant.	Interdiction à partir de 2003 de l'importation de véhicules non équipés de convertisseurs catalytiques.

27. Dans bon nombre de pays de l'ouest des Balkans<sup>12</sup>, l'un des principaux obstacles à l'accélération de l'élimination de l'essence au plomb qui a été mentionné, est la capacité d'obtenir les fonds nécessaires pour amorcer une évolution importante vers la production de plus grandes quantités d'essence sans plomb, tout en abaissant les limites de la teneur en plomb de l'essence au plomb.

28. La présente étude n'a pas abordé la question de l'application et du contrôle. Si une interdiction de la consommation et de la production de l'essence au plomb est la principale mesure à prendre pour éliminer progressivement le plomb ajouté à l'essence, les mesures de mise en application et de contrôle demeurent des moyens d'action importants pour assurer la réalisation effective à 100 % de ce projet. Cette question a déjà été soulevée au moment de l'élaboration de la Stratégie, et l'enquête par questionnaire effectuée dans le cadre de la présente étude montre qu'elle *pourrait* faire partie des sujets à approfondir. Selon l'étude de la Banque mondiale sur des carburants plus propres pour un air plus pur en Asie centrale et dans le Caucase, il se peut que l'ajout à l'essence, après le raffinage, de plomb et d'autres additifs analogues au plomb qui relèvent l'indice d'octane, constitue un problème dans certains pays. Il convient cependant de noter que le volume des données réunies attestant effectivement d'un tel phénomène est assez limité.

29. Les procédures d'application et de contrôle peuvent contribuer dans une large mesure à garantir le respect effectif d'une interdiction éventuelle et, par conséquent, l'élimination progressive à 100 % de l'essence au plomb. Le volume limité de données réunies à l'appui de l'étude susmentionnée révèle aussi quelques cas d'infractions aux normes concernant les indices d'octane et la teneur en produits aromatiques et en benzène. Même si l'ampleur des infractions éventuelles reste très incertaine et pourrait s'avérer très faible, il n'en reste pas moins que les procédures d'application et de contrôle ont aussi un rôle important à jouer en garantissant des conditions égales et équitables de concurrence et la protection des droits des consommateurs.

## **Conclusions**

30. L'Europe est bien engagée sur la voie de l'élimination de l'essence au plomb, qui devrait être réalisée dans un proche avenir, et d'ici 2005, on ne comptera sans doute plus qu'une poignée de pays où du plomb sera encore ajouté à l'essence. Trois pays sur quatre ont déjà éliminé l'essence au plomb. La plupart des autres pays devraient y parvenir d'ici 2005, et ont élaboré des stratégies globales en vue d'atteindre cet objectif. Ces stratégies sont en cours de mise en œuvre.

31. La tendance positive générale à la réalisation des objectifs fixés dans la Stratégie est imputable à un certain nombre de phénomènes connexes parmi lesquels figurent la mise au point de la Stratégie elle-même, la ferme volonté des parties intéressées de se conformer aux dispositions énoncées dans la Stratégie, le processus de rapprochement entre les pays candidats et l'Union européenne et l'évolution générale du marché.

---

<sup>12</sup> Cette question a été abordée lors d'échanges de vues verbaux avec d'éminents experts de la République fédérale de Yougoslavie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la Bosnie-Herzégovine.

32. Cependant, les pays de l'ouest des Balkans ont été affectés par des années de guerre et de troubles et semblent avoir accumulé un retard substantiel par rapport au reste de l'Europe pour ce qui est de l'élimination progressive de l'essence au plomb. La nécessité de restructurer le secteur et de procéder à la modernisation et la réfection des raffineries est devenue urgente et devrait aller de pair avec les programmes de stabilisation économique entrepris dans les pays en question avec le concours des institutions financières internationales ou d'autres donateurs tels que l'Union européenne. Outre la satisfaction des besoins financiers du secteur aux fins de la mise en œuvre de technologies plus modernes, l'aide fournie pourrait également servir pour des activités stratégiques plus globales concernant, notamment, la sensibilisation des usagers. En plus de l'assistance plus spécifiquement ciblée sur un pays et/ou sur un projet donné, une aide pour la mise au point éventuelle d'une initiative comme celle de Sofia pourrait s'avérer utile. L'Initiative de Sofia sur la qualité de l'air local vise principalement à faciliter l'échange de données d'expérience et des actions communes entre les pays intéressés en particulier, mais aussi avec d'autres pays qui possèdent une expérience pertinente.

33. L'un des éléments cruciaux pour pouvoir respecter en définitive les dates limites fixées pour l'élimination de l'essence au plomb concerne l'offre. À la date de l'élaboration de la Stratégie (1996-1998), il s'agissait d'un facteur clef dans de nombreux pays. Il fallait entreprendre une modernisation et la réfection des raffineries dans le but de produire de l'essence sans plomb de qualité suffisamment élevée et ayant un indice d'octane moyen. Depuis lors, des progrès considérables ont été accomplis en matière de restructuration et de privatisation. Par conséquent, davantage de ressources financières ont pu être dégagées pour ce processus de modernisation et de réfection. Néanmoins, l'évolution concernant les approvisionnements risque de constituer une source de difficultés pour la mise en œuvre des futures interdictions prévues dans certains pays. Cette question pourrait être réellement préoccupante dans le cas de certains États nouvellement indépendants de même que pour les pays de l'ouest des Balkans, comme on l'a mentionné ci-dessus. Et même si elle intéresse surtout les pays producteurs de carburant, d'autres pays pourraient également s'en trouver affectés, dans la mesure où ils sont largement tributaires d'approvisionnements en provenance de pays producteurs qui continuent d'avoir besoin de débouchés pour leur essence au plomb.

34. Enfin, il convient d'appeler également l'attention sur la question de l'application et du contrôle qui n'occupe certes pas une place centrale dans la présente étude mais qui pourrait néanmoins avoir son importance dans certaines régions d'Europe. Premièrement, et surtout, les procédures d'application et de contrôle effectifs sont des moyens d'action efficaces pour veiller au respect intégral des normes en vigueur et notamment d'une interdiction éventuelle. Deuxièmement, la garantie de conditions égales et équitables de concurrence sur le marché des carburants renforce la confiance des consommateurs dans le système et la crédibilité de l'action des gouvernements vis-à-vis du public et de l'industrie.

-----